



TIR A L'ARC



CRITERIUM REGIONAL DES HAUTS DE FRANCE Par équipes

EN MÉMOIRE DE STÉPHANIE TEETEN

et 5/5

**GYMNASE des SABLONS
4 RUE BOILEAU
60149 SAINT CREPIN IBOUVILLERS**

CRITERIUM DÉPARTEMENTAL
2015
PAL DE CALAN

**Comme vous le savez tous Stéphanie Teeten
nous a quittés le 17 décembre 2019.**

**Beaucoup d'entre nous ont eu la chance de connaître
Stéphanie.**

**Jeune femme souriante, agréable et toujours présente
lors de nos rencontres de tir à l'arc.**

**Pour ma part j'ai eu CETTE chance, c'est pour cela que
nous allons lui rendre hommage en donnant son nom à
ce Critérium Régional.**

**De même je sais que la région Hauts de France a déjà
perdue de nombreux archers et c'est pour eux aussi
que nous aurons une pensée et un moment de
recueillement.**



Bien sportivement Christine

Règlements :(règlement FNSMR : www.fnsmr.org)

Toute association affiliée à la FNSMR, pratiquant en son sein l'activité Tir à l'arc et engageant des équipes constituées de joueurs, de cette même association, titulaires d'une licence sportive

FNSMR 2018-2019 prise avant le 31 décembre 2018 (accompagnée d'un certificat médical nominatif de non contre-indication à la pratique du tir à l'arc en compétition ou attestation santé), est autorisé à participer aux rencontres organisées par les comités départementaux. Chaque département peut souhaiter appliquer des règles de qualification particulières en fonction

de ses spécificités mais doit, dans ce cas, les proposer à la FNSMR pour validation en début de saison.

➤ Organisation générale

1 – Tous les archers doivent être titulaires de la licence sportive FNSMR 2019-2020 accompagnée d'un certificat médical nominatif de non contre-indication à la pratique du tir à l'arc en compétition.

2 – Les équipes doivent être constituées de participants d'une même association. Chaque association ne peut qualifier qu'une équipe, sauf cas particulier. Chaque cas particulier sera examiné sous la responsabilité des comités départementaux et du binôme national.

3 – Les délégués officiels de la FNSMR sont chargés de l'application du règlement et sont seuls habilités à prendre des décisions en cas de litige, leurs décisions sont sans appel dans le respect des statuts et de la philosophie du Sport en Milieu Rural.

4 – L'organisation générale et la liaison avec les responsables des épreuves nationales seront assurées par la FNSMR au cours de l'année. Un cahier des charges sera communiqué au comité organisateur. Les besoins matériels et humains seront spécifiés dans ce cahier.

➤ – Composition des Equipes

Chaque association peut constituer une équipe sachant qu'une équipe est composée de 4 à 10 archers sachant qu'est imposé :

- ❖ 1 archer **minimum** dans 3 catégories différentes.
- ❖ 1 remplaçant par catégorie peut être désigné, soit 4 remplaçant maximum.

Les titulaires et les remplaçants seront désignés au début de la compétition.

➤ **Catégories :**

- ❖ Moins de 12 ans (score coefficienté 1,15 avec un maxi de 300pts)
- ❖ 12 – 16ans
- ❖ 16 – 20ans
- ❖ + de 20 ans

Les âges sont fixés au 1er septembre 2019.

Sur classement :

- ❖ Il est possible de surclasser un archer dans la catégorie d'âge supérieur



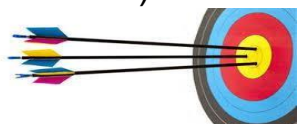
Le Samedi 11 avril 2020

Rencontre du 5/5

Règlement Championnat Régional Hauts de France Tir à l'Arc :

Compétition se déroulant sur 5 rencontres, dont 4 dans le département et la finale commune se déroulant dans l'un des départements de la Grande Région (Nord, Pas de Calais, Oise). Les 3 meilleurs résultats retenus pour le classement. Compétition Pour les adultes, deux séries de 10 volées de trois flèches, à 15 Mètres sur blasons de 60. Une série le matin et une série l'après-midi.

Pour les jeunes, une série de 6, 8, ou 10 volées (selon la catégorie) de 3 flèches sur blasons de 60. Les moins de 8 ans, 10 ans, et 12 ans début des tirs 9 h 30. Les moins de 15 et 18 ans tireront en même temps que les adultes et vétérans.(en fonction du nombre d'inscrits).



CETTE ANNEE C'EST DANS L'OISE



Rappel catégories :

Jeunes De 6 ans à moins de 8 ans : 1 série de 6 volées 8 mètres.

De 8 ans à moins de 10 ans : 1 série de 8 volées 10 mètres.

De 10 ans à moins de 12 ans : 1 série de 10 volées 12 mètres.

De 12 ans à moins de 15 ans : 1 série de 10 volées 15 mètres.

De 15 ans à moins de 18 ans : 1 série de 10 volées 15 mètres.

Adultes : Adultes de 18 ans et de moins de 50 ans : 2 séries de 10 volées 15 mètres.

Vétérans de 50 ans et plus : 2 séries de 10 volées 15 mètres.

Féminines vétérans : : 2 séries de 10 volées 15 mètres.

Pointeur :

Les équipes devront présenter un pointeur adulte pour la bonne organisation de la compétition.

Le Dimanche 12 avril 2020

Criterium Régional par Equipes

➤ Organisation des tirs

Pour toute la compétition, les tirs s'effectuent sur blason de 60 cm :

- ❖ à 15 m pour les catégories au-dessus de 12 ans
- ❖ à 10 m pour la catégorie "- de 12 ans"

Une phase qualificative

- ❖ 2 séries de 10 volées de 3 flèches (soit 60 flèches)
- ❖ 2 volées d'essai au début de chaque série

15 minutes d'échauffement avant le début de chaque série (15m sans blasons, 4 flèches maximum par volées)

Les archers seront répartis en 2 vagues (A et B) et les tirs s'organisent comme suit :

Série 1 : Vague A puis vague B

Série 2 : Vague B puis vague A

Dans la mesure du possible, les adultes d'une même équipe ne tirent pas sur la même cible. Le temps de tir est fixé à 2 minutes maximum par volée.

Un signal sonore ou visuel sera émis à 1 minute et 30 secondes. Un autre à 2 minutes pour signaler la fin de la volée. Le type de signal sera précisé au début de la compétition.

Toute flèche tirée sur une cible autre que celle affectée à l'archer sera considérée comme nulle.

Une flèche tirée sur sa cible qui rebondit sera comptabilisée en fonction de l'impact non coché sur le blason (Si plusieurs impacts non cochés : le point le plus faible sera retenu).

Comptabilisation des points

Phase qualificative :

Seront relevés à l'issue de chacune des 2 séries qualificatives, pour chaque équipe, les 4 meilleurs scores dans 3 catégories différentes minimum.

Le score de l'équipe lors de la phase qualificative est le cumul du score des 2 séries.

Les dix premières équipes classées feront la finale dans l'après - midi.

LA REMISE DES PRIX AURA LIEU LE DIMANCHE 12 AVRIL EN FIN D'APRES MIDI

L'aide du CRSMR pour le déplacement au critérium national est conditionnée par la participation de l'équipe au Critérium Régional.

Organisation générale :

- Les responsables tir à l'arc sont priés de bien vouloir renvoyer **l'inscription avant le 11 MARS 2020 minuit dernier délai** pour organiser au mieux la rencontre.

- POUR LA RESTAURATION NOUS AVONS BESOIN DU NOMBRE DE PARTICIPANTS POUR LE 29 FEVRIER AU PLUS TARD POUR UNE QUESTION DE LOGISTIQUE.

- **MERCI DE VOTRE COMPREHENSION.**

- L'accueil se fera à partir de 8 h 30, pour démarrer les tirs à 9 h 30.

- Inscription à la compétition : 10 € par équipe (chèque à l'ordre du CRSMR HAUTS DE FRANCE)

A régler le jour de la compétition

Le nombre d'équipes par foyer est limité à 2 équipes.

Dès réception des inscriptions nous vous ferons parvenir le déroulement de la journée.

Comme tout est plus cher dans l'Oise nous avons tiré les prix au maximum.

J'espère que vous serez tous présents. Merci par avance pour votre retour

- Restauration :

Samedi midi : 13 Euros

Assiette de crudités
Pâtes à la bolognaise
Panacotta fruits rouges
Café ou thé et eau.

Samedi soir : 17 Euros - DE 12 ANS : 10 Euros

Assiette de charcuterie
Sauté de volaille sauce moutarde à l'ancienne
Haricots vert pomme dauphine
Salade fromage
Café ou thé gourmand et eau

Dimanche midi : 13 Euros

Poulet / frites
Salade fromage
Salade de fruits et fromage blanc
Café ou thé et eau.

Dimanche soir : 22 Euros - DE 12 ANS : 11 Euros

Buffet d'apéritif méridional
Sangria
Paëlla traditionnelle
Salade fromage
Entremets trois chocolats glace vanille
Boissons comprises
Café ou thé

MERCI DE SIGNALER LES ALLERGIES, LES ALIMENTS NON SOUHAITES.

**Les repas sont à régler lors de l'envoi des réservations.
Dans la semaine qui suit le courriel de réservation à l'adresse suivante :**

**CDSMR OISE –
CHRISTINE LAHORTE-SGARD – 5 BIS RUE DU CHATEAU D'EAU –
60340 VILLERS SOUS SAINT LEU.**

Pour les hébergements :



Saint Crépin Ibouvillers se situe à 8 kilomètres de **MERU :**

**Au cocooning hôtel
Hôtel de la Tabletterie**

Gîte du Rouvre

Au cœur de Méru

Camping du Château Vert 60250 Houdainville ...



Saint Crépin Ibouvillers se situe à 23 kilomètres de **BEAUVAIS :**

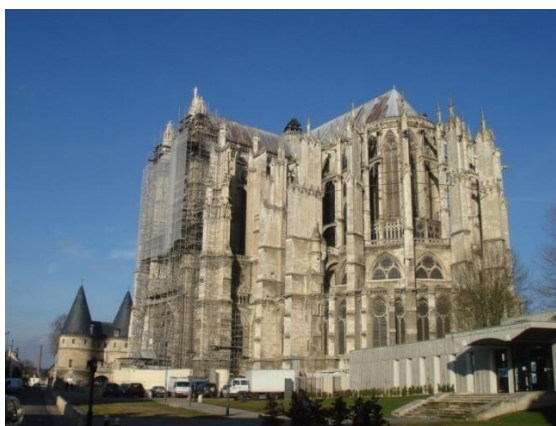
B&B hôtel

Kyriad Beauvais sud

Campanile hôtel Beauvais

1 ère classe Beauvais

F1 Beauvais....



Et bien d'autres ...Bonnes recherches !!

Inscription : POUR LE 5 / 5

Merci de renvoyer votre inscription à la compétition par E-mail à : madalton.fr@gmail.com
Association :

Nom du contact :

Téléphone et E-Mail :

NOMBRE TOTAL D'ARCHERS POUR LE 5/5

FOYER	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	NUMERO DE CARTE I.A.
ADULTE				
-20 ANS				
-16 ANS				
-12 ANS				
-8 ANS				
-6 ANS				
POINTEUR				

Possibilité de faire plusieurs feuilles

Inscription : POUR le CRITERIUM REGIONAL

Merci de renvoyer votre inscription à la compétition par E-mail à : madalton.fr@gmail.com

Association :

.....

Nom du contact :

.....

Téléphone et E-Mail :

.....

Nombre d'équipe(s) participante(s)

Merci de joindre la composition de vos équipes avec les informations appelées ci-dessous

Remplir un formulaire par équipe engagée

EQUIPE N°	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	NUMERO DE CARTE I.A.
ADULTE 1				
ADULTE 2				
ADULTE REMPL.				
-20 ANS 1				
-20 ANS 2				
-20 ANS REMPL				
-16 ANS 1				
-16 ANS 2				
-16 ANS REMPL				
-12 ANS 1				
-12 ANS 2				
-12 ANS REMPL				
POINTEUR				

